

Conclusion générale

En Algérie, l'expérience a montré que faire de grands travaux uniformes (Travaux DRS, reboisement, barrage vert...etc.) sur des espaces naturels ; surtout des espaces de types méditerranéens très hétérogènes sont voués à l'échec et apportent plus de dégâts aux écosystèmes concernés que de résultats souhaités.

Les travaux du préaménagement entrepris sur les forêts des monts de Dhaya-Saïda et une partie boisée des monts de Saïda n'ont pas échappé à cette règle générale (l'échec et des dégâts occasionnés), établis de façon uniforme et appliquer sur une région montagneuse à la limite de la région sylvatique d'Algérie du Nord ; ces travaux ont causé beaucoup de dégâts à l'écosystème forestier de la région concernée alors que les résultats initial lancé par Grim n'ont pas été atteints avec une perte rapide de l'accessibilité, des parcelles réduite et un cloisonnement trop dense.

Cette étude faite sur la forêt de Fenouane, une des forêts préaménagées a permis de cerner les lacunes du concept et de relever les dégâts faites à cet écosystème très fragile face aux perturbations, parmi les lacunes enregistrées, on peu citer les points suivants :

- L'application du concept sur de grandes étendue forestières sans aucune étude préliminaires donc établis sans identification des vocations de chaque formation forestière et sans considération des travaux d'aménagement antérieur.
- Une superficie très importante est dénudée par ces travaux, elle est l'ordre de 13,2 ha dénudée pour chaque 100 ha préaménagé, ce qui peu engendrer beaucoup d'effets négatives sur les peuplements (augmentation du chablis, modification du bioclimat forestier.....etc.)
- La création de micro-parcelle très hétérogène points de vue structure, potentialité engendrant des difficultés lors de la phase aménagement forestier.
- La perte de l'accessibilité sur presque la totalité des infrastructures ouvertes (layon, plateforme et cloison) soit par une recolonisation de la végétation ou par l'érosion.
- La perturbation du régime hydrique de la forêt par l'érosion généralisée des ouvertures avec une perte considérable de la matière organique.
- Les ouvertures du préaménagement ont causé la prolifération des espèces de la strate arbustive qui rejet de souche créant une continuité horizontale favorable à la propagation des incendies et limitant l'installation du semis.
- L'ouverture totale des forêts facilite l'accès causant un surplus de surpâturage, de délits de coupes, de chablis et engendrant ainsi une dégradation généralisé du couvert végétale.
- La création de nombreux sites de pénétration et de sortie dans les forêts rendant le contrôle des massifs forestiers très difficiles surtout avec le manque de personnel forestier enregistré....etc.

Conclusion générale

A ce jour, après presque 50 ans de son lancement sur le massif forestier de Ouled-Naïl et 24 ans de clôture du projet de la pineraie de Saïda, le concept du préaménagement reste très ambiguë et beaucoup de question reste sans réponse point de vue objectif :

- Etablir une telle méthodologie sur des zones montagneuses avec ouverture de layon sur des pentes abruptes ?
- Assigner à une forêt à la limite des régions arides une fonction de production de bois ?
- L'application drastique et de façon uniforme de la méthode sur un espace aussi hétérogène composée de piémonts, montagne, maquis, forêt.....etc. ?
- Dénuder 13,2 % de la surface forestière sur des terrains montagneux avec les calamités que peut engendrer de tels travaux ?
- L'ouverture des cloisons sur des formations dégradée (matorral) dépourvue de régénération naturelle ou de bois exploitable ?...etc.

Nous avons essayé par cette étude d'apporter des réponses palpables sur l'un des sujets polémique du secteur forestier national durant plusieurs années, mais ce qui est essentiel à relever de ce mémoire, c'est la prise en considération nécessaire des caractères écologiques dans toutes démarches entreprise dans les espaces méditerranéens, selon Barbero (1981), ces caractères écologiques et leurs particularités sont très importantes et doivent être prise en compte notamment pour l'aménagement et le traitement des forêts méditerranéennes. D'après Morandini (1976) la définition des principes générales de l'aménagement et de la sylviculture des peuplements forestiers de la région méditerranéenne doit être nécessairement engagée en tenant compte des facteurs locaux et leur rapport avec les conditions socioéconomiques propres à chaque pays du pourtour méditerranéen.

Pour conclure, on ne peut que dire que ce traitement (Le préaménagement orthogonal) n'est pas approprié à la région étudiée et que son application dans les monts de Dhaya-Saïda n'a fait qu'empirer une situation de dégradation du couvert végétale déjà très avancée. Enfin la forêt algérienne se doit donc, d'être reconstituée sur de solides bases écologiques pour être à même de jouer son rôle de protection, de régulation des eaux et de production, note Letreuch-Belarouci (1991).